



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 69535

## Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur la situation d'abandon des radios associatives dans notre pays. Aujourd'hui, les radios associatives sont en danger. Les subventions baissent mais les charges de fonctionnement augmentent. Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) accordé par l'État stagne à 29 millions d'euros depuis presque 5 ans alors même que le nombre de radios ne cesse de croître. Le ministère du budget vient de porter un coup de grâce en décidant un gel budgétaire à hauteur de 7 % des crédits du FSER 2014, soit plus de 2 millions d'euros. Les radios associatives participent à l'essor culturel et économique de nos territoires depuis plus de trente ans. Elles sont des acteurs essentiels à l'expression des citoyens et sont garantes de la démocratie locale. Si une telle mesure était appliquée, c'est le secteur de la radiodiffusion associative, premier employeur radio de France avec ses 3 000 salariés qui serait mis en péril.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Laurence Arribagé](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69535

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Budget

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 novembre 2014](#), page 9714

**Question retirée le :** 16 décembre 2014 (Retrait à l'initiative de l'auteur)